



Engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité : un enjeu stratégique sur le long-terme, une garantie de compétitivité

Les entreprises de la filière cosmétique dépendent étroitement de la biodiversité, mais ont également un impact sur elle. En 2026, l'Association Cosmed engage les entreprises dans un tour de France de la biodiversité. 7 journées sont prévues dans les 7 Cosmetopôles pour sensibiliser les entreprises à leurs dépendances et impacts, et les faire échanger sur des solutions.

Une filière qui dépend de la biodiversité à tous les niveaux

Les entreprises de la filière cosmétique ont une forte dépendance à une biodiversité « en bonne santé », pour l'utilisation croissante des ressources naturelles végétales et de l'eau, essentielle tout au long du cycle de vie du produit. Pour autant, la filière exerce des pressions sur la biodiversité de manière directe ou indirecte. Ses activités participant à la dégradation des habitats naturels, la surexploitation des ressources végétales et de l'eau et la pollution plastique et chimique des milieux terrestres et aquatiques. L'érosion de la biodiversité et la perte des services écosystémiques qu'elle entraîne induit de nombreux risques pour nos entreprises qui se doivent de réduire leurs impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur en travaillant à la diversification des sources d'approvisionnement, avec une attention particulière sur les pratiques agricoles associées, en rationalisant leurs usages de la ressource eau, en améliorant la qualité de leurs rejets et développant l'écoconception de leurs emballages.

La biodiversité, un sujet régional

Depuis 2016, la loi Biodiversité donne l'obligation à chaque Région d'avoir une Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB), ce qui était optionnel jusque-là. Une feuille de route commune Région-Etat est élaborée, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) assurant un accompagnement des Régions dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif. Les Régions se saisissent ainsi d'un sujet éminemment stratégique pour les territoires comme pour les entreprises.

7 journées dédiées dans les 7 Cosmetopôles

Fort de son ancrage territorial, via les Cosmetopôles associés à 7 régions ou grandes zones géographiques en France (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Ile-de-France, Grand-Est, Grand-Ouest, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence Côte d'Azur), Cosmed organise des journées dans chacun d'entre eux en 2026 pour engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité, tout en mettant en avant des outils et témoignages d'entreprises déjà mobilisées sur ces enjeux. Des journées seront dédiées aux ingrédients (sourcing et traçabilité, valorisation des coproduits, structuration de filière), ainsi qu'à l'empreinte emballages et à l'empreinte eau des entreprises de cosmétique sur la biodiversité.

Retrouvez toutes les dates sur www.cosmed.fr

Un partenariat avec l'OFB, la DGE et la CGDD ainsi qu'avec de nombreux partenaires dans les territoires

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des travaux du Roquelaure "Entreprises & Biodiversité" conduits en 2023, qui avaient posé les bases d'un dialogue renforcé entre l'État, les acteurs économiques et les fédérations professionnelles pour accélérer l'intégration de la biodiversité au cœur des stratégies d'entreprise. C'est dans cette trajectoire structurante que Cosmed organise les Rencontres régionales de la Biodiversité 2026, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Direction Générale des Entreprises (DGE). De nombreux partenaires sont également mobilisés dans les territoires : Régions, agences de développement, métropoles, services économiques de l'Etat en région, Agences régionales de la Biodiversité, pôle Innov'Alliance ... Dans la newsletter, nous vous présentons la prochaine rencontre du Cosmetopôle le 9 juin prochain (voir encadré page 2). Retrouvez les prochains rendez-vous biodiversité sur www.cosmed.fr

Portrait : Aurore Faivre, Directrice opérationnelle, LABORATOIRE PHYTEMA



Directrice opérationnelle du Laboratoire Phytéma depuis le 1^{er} avril 2024, à la suite de la reprise du laboratoire par le groupe Emalexance, Aurore Faivre est associée à Fabien Estre, Président de Phytéma et du groupe Emalexance, et à Jonathan Dahan, Directeur commercial de Phytéma et du groupe. Ensemble, ils portent le développement et la structuration d'un laboratoire français engagé dans la cosmétique naturelle et responsable.

Issue de l'univers de la formulation cosmétique, Aurore débute son parcours chez L'Oréal, où elle acquiert une solide expertise scientifique et industrielle. Elle rejoint le Laboratoire Phytéma en 2011 en tant que formulatrice, avant d'évoluer vers des fonctions à responsabilités. D'abord Directrice scientifique, elle prend la direction opérationnelle du laboratoire lors de son intégration au groupe Emalexance. Aujourd'hui, Aurore pilote l'ensemble des activités du laboratoire : R&D, production et conditionnement, tout en contribuant à la vision stratégique de la marque Phytéma et à sa mise en lumière, en lien étroit avec les équipes marketing et communication du groupe.

Implanté à Ruffieux, en Savoie, le Laboratoire Phytéma a été fondé en 2001 par un naturopathe. Spécialiste des cosmétiques capillaires certifiés naturels et biologiques, il développe également des soins visage et corps. Le laboratoire compte 4 salariés et deux alternantes, et mène une activité de façonnage pour les marques du groupe Emalexance (*My Spa, Carlançe*) ainsi que pour d'autres marques. Parmi les projets à venir, Phytéma engage la refonte complète de l'ensemble de ses gammes. Cette démarche s'inscrit dans l'ADN anti-âge naturel de la marque, historiquement porté par son best-seller Positiv'hair, une gamme de repigmentants capillaires composée à 96 % d'ingrédients d'origine naturelle. Le laboratoire ambitionne aussi de se développer en pharmacies.

Adhérent Cosmed, Phytéma affirme son engagement en faveur de la défense et de la structuration de la filière cosmétique, à travers un réseau de professionnels engagé, une veille réglementaire rigoureuse et la participation à des projets collaboratifs.



Rencontre Cosmetopôle : Eau et biodiversité : quels enjeux amont/aval et quelles solutions ?

Préserver l'eau, tous concernés

En partenariat avec l'équipe organisatrice du Cosm'Agri Business (Oane, Elysia Bioscience et Association Cofarming), Cosmed réunit les entreprises des filières agricole et cosmétique le 9 juin prochain à Lyon, pour aborder les pressions autour de l'eau et les bonnes pratiques sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, de l'amont à l'aval.

En écho avec le thème 2026 des rencontres en cosmetopôle (la biodiversité), après avoir traité dans d'autres régions la sécurisation de l'approvisionnement et les ingrédients ou les emballages, Cosmed, alignée avec Cosm'Agri Business, souligne l'importance de la ressource eau pour l'activité des entreprises, et la nécessité de la préserver. Sobriété hydrique, préservation des sols et régénération, traitement des effluents, les enjeux autour de l'eau sont multiples.

Deux parcours l'après-midi, au choix

Après une matinée sur la préservation de l'eau en amont, deux parcours sont proposés l'après-midi au choix des participants : explorer plus avant le thème de la régénération des sols ou bien étudier les pistes de réduction de l'empreinte eau en milieu industriel.

Mesure et optimisation des consommations, caractérisation et traitement des effluents, avec à l'appui des partages de bonnes pratiques et de solutions, comme celle de Zeni sur le traitement des eaux industrielles par microalgues.

Venez également découvrir comment financer la réduction de votre empreinte eau, grâce à une présentation de l'Appel à manifestation d'intérêt, organisé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse, et dont Cosmed est lauréate (*voire aussi infra*).

Suite à ces deux parcours de 2h, proposés dans deux salles différentes, nous nous retrouverons tous au complet pour terminer la journée avec une table-ronde consacrée à la cosmétique régénérative et une conférence sur le financement de la transition. Vous pourrez échanger une dernière fois avec les autres participants lors d'un cocktail de clôture.

Inscriptions

Cette journée très complète vous intéresse ? Retrouvez le programme [sur le site de Cosmed](#). Les inscriptions sont ouvertes [via ce lien](#). Retrouvez-nous sur L'Ile O, un théâtre flottant sur le Rhône, en parfaite adéquation avec le thème de la journée.

Retrouvez les derniers Cosmed TV...

Au 1^{er} trimestre 2026 : 5 mn pour comprendre les Omnibus européens / Deux nouvelles normes de tests solaires/ Droits de douane aux Etats-Unis : où en sommes-nous ? / Cosmed Regulatory Congress/ Transparence des rémunérations : tout savoir sur la nouvelle directive/Calendrier des échéances réglementaires 2026



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



... et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 4^e trimestre sur www.cosmed.fr

RAPPORT COSMED-SVP

L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET STRATEGIQUE
DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE

4^{ème} Trimestre 2025



Les infos partenaires

INNOV'ALLIANCE : JOURNÉES DE LA NATURALITÉ

Organisées par Innov'Alliance, la 3^e édition des Journées de la Naturalité se tiendra au Palais des Papes à Avignon, le 1^{er} et le 2 avril 2026. Cet événement professionnel réunira plus de 200 acteurs des filières végétales. Le programme met l'accent sur l'innovation durable et la résilience face au changement climatique, avec des thèmes tels que la robustesse économique, le biomimétisme et les low-tech, les microbiomes et biotechnologies, et la souveraineté des filières. L'ouverture sera assurée par Arnaud Montebourg. La veille, le 31 mars, le Pôle propose à ses adhérents une visite de la plateforme technologique PROPHYLE, rattachée à l'INRAE.
contact@journees-naturalite.fr
Découvrez Prophyle [via son site internet](#).

COSMED AU FORUM LABO LYON 2026

Ces 10 et 11 mars s'est tenu le Forum Labo Lyon. Caroline Bassoni, responsable des affaires réglementaires chez Cosmed, a décrypté pour les laboratoires, les enjeux autour du règlement cosmétique et du nouveau cadre solaire : moderniser la réglementation sans complexifier, soutenir l'innovation tout en garantissant un haut niveau de sécurité, maintenir le rôle de l'Europe dans les cadres réglementaires internationaux.
www.forumlabo.fr

Vous avez manqué cette intervention, et les sujets d'actualité réglementaire vous intéressent ? Ne ratez pas le prochain Congrès réglementaire de Cosmed, le 1^{er} et le 2 avril, à Paris.
Informations et inscriptions [sur le site de Cosmed](#).

INFORMATION BUSINESS FRANCE

Le marché de la cosmétique au Japon a représenté 15,3 Mds€ en 2024. D'ici 2028, la taille de ce marché devrait augmenter et atteindre les 16,2 Mds€, 3^e plus grand marché mondial. La France est notamment le 1^{er} fournisseur de parfum du Japon (64 % des parfums importés). Les produits formulés à partir d'ingrédients naturels, bio et véganes sont particulièrement appréciés, et les certifications comme Cosmos Organic, reconnues. Du 15 au 17 avril 2026, Business France propose aux entreprises de participer au salon Plug In Shibuya. Un espace France de 30 m² est prévu. Le networking sera mis en avant : retail tour des magasins emblématiques de Tokyo, ateliers, rdv BtoB...
Informations [sur le site de Business France](#).



Les échos des entreprises

MICHELIN RESICARE DANS LA CHIMIE VERTE

Michelin ResiCare, filiale de Michelin, investit 60 M€ dans un démonstrateur industriel, à Péage-de-Roussillon, pour produire 3000 tonnes par an de 5-HMF, une molécule biosourcée issue de sucres (fructose) capable de remplacer des molécules pétro-sourcées. Ce projet, qui rentre dans le programme CERISEA, est subventionné en partie par l'Ademe et le CBE JU au niveau européen. Cette molécule ouvre un marché potentiel de 40 000 tonnes d'ici 2030 dans différents secteurs, dont la cosmétique.

<https://resicare.michelin.com>

IEVA ENTRE EN BOURSE

L'entreprise de Jean-Michel Karam est entrée en bourse mi-mars. L'objectif est d'accélérer les acquisitions. Fort d'un chiffre d'affaires de 43M€ en 2025, généré pour 55 % directement par des abonnements, le groupe a réalisé plusieurs opérations de croissance externe depuis sa fondation en 2020, avec l'achat du réseau de l'Atelier du sourcil, du Boudoir du Regard, de My Little Paris et de IOMA.

<https://ievagroup.com>

L'ANTIQUAILLE, UNE NOUVELLE MARQUE

Fondé par Florent Gerphagnon, ancien de L'Oréal, en décembre 2025, la marque Les Laboratoires de L'Antiquaille propose un soin visage dermo-cosmétique bio et premium inspiré de l'histoire dermatologique de l'ancien hôpital de l'Antiquaille. Développé et fabriqué à Dardilly, il affiche une large part d'ingrédients locaux (plus des deux tiers dans un rayon de 300km).

www.lantiquaille.com

BIOMERIEUX CONSTRUIT A GRENOBLE

bioMérieux a achevé la construction d'un bâtiment R&D de 5 000 m² à Grenoble, pour un investissement de 22 M€. L'installation comprend des salles blanches ISO8 (recherche et production) et des bureaux. Le site, présent depuis 2005 sur la presqu'île scientifique, soutiendra l'expansion des activités de R&D autour de deux axes : diagnostics cliniques et contrôle microbiologique industriel (qualité alimentaire et pharmaceutique). L'extension accroît aussi la production locale de réactifs pour usages industriels. Le site emploie actuellement 320 personnes ; bioMérieux prévoit une future extension pouvant porter les effectifs à près de 500 collaborateurs.

www.biomerieux.com

Les financements

AMI EAU : APPEL A CANDIDATURES

Lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au profit de ses adhérents, Cosmed a pour mission de coordonner une démarche collective au sein de l'industrie cosmétique afin de soutenir les projets des entreprises visant à réduire les micropolluants et à économiser l'eau.

Les entreprises accompagnées par Cosmed, dont le projet sera approuvé par l'Agence de l'eau RMC, pourront bénéficier d'un financement de leurs travaux allant jusqu'à 70 % pour les TPE-PME et jusqu'à 40 % pour les ETI et grandes entreprises.

Cosmed invite les entreprises intéressées, disposant de sites industriels présents **sur les bassins versants** Rhône-Méditerranée à candidater avant le 30 juin 2026 [via ce formulaire](#). Participez au webinar d'information le 3 avril de 10h à 10h30. Inscription [ici](#).

BIOSOURCE : APPEL A PROJETS EUROPEENS

Les appels à projets Circular Bio-based Europe (CBE JU) sont ouverts pour 2026. Cette initiative vise à accélérer l'innovation et la mise sur le marché de solutions biosourcées au sein d'une bioéconomie circulaire. Exemples des thématiques prioritaires :

- Développement de solutions biosourcées sûres et durables dès la conception (SSbD) pour les soins personnels (TRL 8) ;
- Valorisation de la biomasse résiduelle par voies biotechnologiques ; conception des additifs biosourcés favorisant la recyclabilité ou la biodégradabilité ; etc. (TRL 6-7)
- Mise au point de polymères biosourcés SSbD issus de sources alternatives (TRL 5)

Informations auprès de Maud Schneider : mschneider@arae.fr

Les candidatures sont acceptées du 23 avril au 22 septembre 2026.

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPOLE ET VOUS

Vous aimez ce que vous y lisez. Vous voulez nous le dire ? Ou il vous manque des informations ? Faites-le nous savoir [via ce sondage rapide](#). Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires. Transmettez [ce lien pour s'y abonner](#). Merci !